

Une équipe pluriprofessionnelle

- Directeur
- Assistante de direction
- Chef de Service
- Conseillère Technique Sociale
- Infirmière
- Aides-soignantes
- Accompagnants Educatifs et Sociaux
- Educateurs Spécialisés et Moniteurs Educateurs
- Agent de service intérieur et de maintenance
- Surveillants de nuit

Horaires d'ouverture

L'établissement est ouvert
24 heures sur 24 et 365 jours par an



6 rue de la libération
51600 SUIPPES
Tél : 03.26.70.03.65
jolivet@elan-argonnais.fr
www.elan-argonnais.fr

Foyer de Vie

LE JOLIVET



FOYER DE VIE

PROPOSE L'ACCUEIL ET L'HÉBERGEMENT DE PERSONNES ADULTES PRÉSENTANT UNE DEFICIENCE MENTALE ET/OU DES TROUBLES PSYCHIQUES STABILISÉS



Domaines d'intervention

- Prestations d'hébergement
- Accompagnements à la santé, préventions
- Vie quotidienne, soins d'hygiène, repas
- Accès aux loisirs, soutien à la vie sociale



Pourquoi

La démarche de l'établissement s'inscrit dans le respect de la commande publique en référence aux recommandations du guide des bonnes pratiques professionnelles.

Pour qui

Notre structure accueille des personnes en situation de handicap psychique et ou mental dès l'âge de vingt ans, sauf problème de santé, diminution de son autonomie ou refus de la personne.

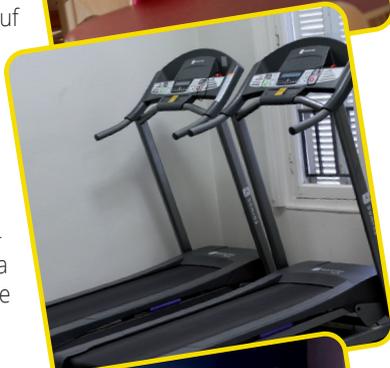
Par conséquent, la personne peut vivre dans la même structure toute sa vie d'adulte.

Nous avons conscience de cette responsabilité et devons tout mettre en œuvre pour que l'existence des personnes accompagnées soit la plus agréable et la plus riche possible. La seule limite à l'admission d'une personne est la capacité du Foyer à répondre à ses besoins en fonction de son champ de compétences.

Comment

Le Foyer propose sur orientation de la CDAPH et dans le cadre de la loi 2002.2, l'hébergement à temps partiel ou complet.

Les personnes accompagnées trouveront un cadre de vie accueillant et chaleureux où chacun doit se sentir chez lui ; la réalisation de décors (tableaux, bouquets de fleurs, photographies...) participe à créer « la maison » où l'on se sent « chez soi ».



Dimension éducative

Nous accordons une place importante au maintien et/ou à l'amélioration de l'autonomie personnelle dans les actes de la vie quotidienne, au bien-être avec un suivi médical régulier, et la mise en place d'activités éducatives et thérapeutiques.

Nous élaborons et contractualisons un projet personnalisé pour chaque personne accompagnée

